

Séance du 28 mars 2019

Nombre de conseillers élus : 19

Conseillers en fonctions : 18

Conseillers présents : 15

Procuration(s) : 1

COMMUNE DE MUTTershOLTZ

Département du BAS-RHIN

Arrondissement de Sélestat-Erstein

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DELIBERATIONS du conseil municipal

Président : Patrick BARBIER, maire.

Conseillers municipaux présents :

Michel ADOLF, Martine KILCHER, Patricia SCHNEIDER, Michel RENAUDET maire-adjoints.

Séverine BLEC-OECHSEL, Elisabeth LESTEVEN-PICARD, Jean-Marc GANDER, Céline VINOT, Hubert BASS, Anny CHALTE, Marie ETTWILLER, Viviane RETTERER, Régis GRAFF, Yannick BRAUN.

Conseillers municipaux absents ayant donné procuration : Luc DETTWYLER à Céline VINOT

Conseillers municipaux excusés : Patrick UNTERSTOCK, Véronique OECHSEL

4. Finances :

d) Tarifs communaux 2019

Il est proposé au Conseil Municipal d'établir comme suit les taux des droits et taxes communaux applicables à compter du 1^{er} avril 2019 :

CATEGORIE	DESIGNATION	MONTANTS
<i>Droits divers</i>	Photocopie A4 noir et blanc	0,25 €
	Photocopie A3 noir et blanc	0,30 €
	Photocopie A4 couleur	1,50 €
	Photocopie A3 couleur	2,00 €
	Droits de place :	
	- Stationnement hebdomadaire (forfait mensuel)	40 €
	- Ventes diverses (pl.Fêtes/Tilleuls) l'unité	25 €
	Publication par affichage	10 €
	Location de matériel :	
	- CHAISE (SDF)	0,50 €
	- TABLE (SDF)	1,50 €
	Location de vaisselle à l'article :	0,05 €
	Location machine à café	7,65 €
	Main d'œuvre et matériel communaux :	
	- 1 ouvrier l'heure :	30 €
	- 1 ouvrier + tracteur l'heure :	50 €
	- 2 ouvriers + tracteur l'heure :	100 €
Cartes postales de Muttersholtz	0,50 €	
Livre Chroniques de Muttersholtz	37 €	
Plan de la commune au 1/5000 ^e (en couleur)	13 €	
Forfait pour enlèvement dépôt sauvage :		
- Inférieur à 200 l	300 €	
- Supérieur à 200 l	600 €	
- Si autre que déchets inertes	Au réel	
Funéraire	- Concession simple 30 ans	250 €
	- Concession double 30 ans	400 €
	- Concession triple 30 ans	600 €
	- Caverne 15 ans	860 €
	- Caverne 30 ans	1.660 €
	- Casurne 15 ans	400 €
	- Casurne 30 ans	800 €
	- Plaque commémorative au jardin du souvenir et dispersion de cendres	60 €

TARIFS DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX COMMUNAUX

TARIFS DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX COMMUNAUX

	Salle des Fêtes	Gymnase	Maison des Loisirs Grande salle*	Maison des Loisirs petite salle **	Chapiteau
Manifestations associatives d'intérêt général	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
Manifestations privées (locaux)	180 €		160 €	80 €	120 €
<i>Supplément pour utilisation cuisine</i>	30 €		30 €	30 €	
Manifestations privées (extérieurs)	250 €		210 €	105 €	225 €
<i>supplément pour utilisation cuisine</i>	30 €		30 €	30 €	
Si repas le lendemain Tarif avec supplément cuisine (si utilisée)	x 0,5		x 0,5	x 0,5	x 0,5
Occupation hebdomadaire privée			120 €	80 €	40 €
Occupation pour activités associatives (EXTERIEURS) (pour 1 heure)	15 €		15 €	5 €	
Dégradation des salles (caution)	180 €	160 €	160 €	80 €	
Clefs ou badges perdues, dégradés ou non rendus (caution)	80 €	80 €	80 €	80 €	

* Ainsi que la salle 2 du Hibou Pêcheur

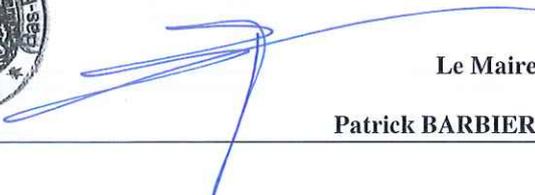
** Ainsi que local annexe du périscolaire élémentaire, les Salles du conseil municipal (ancienne et nouvelle) / la salle 3 du Hibou Pêcheur (par salle)

Adopté à l'unanimité

Suivent les signatures au registre



Notifié, publié le 1^{er} avril 2019
 Transmis à la Sous-préfecture le 1^{er} avril 2019
 Certifié exécutoire


Le Maire
Patrick BARBIER